

---

de fruits sains et vigoureux, qui eux-mêmes promettent une forte moisson pour l'avenir.

---

Comme je le dis dans un chapitre précédent, Saint-Louis jouit de l'avantage d'avoir un prêtre curé résident depuis le mois d'octobre mil huit cent soixante-deux.

Le Révérend M. Charles Arthur Sicard de Carufel demeura à Saint-Louis jusqu'au mois d'octobre mil huit cent soixante et onze, date où il fut remplacé par son consin le Révérend M. Ovide Sicard de Carufel.

Le Rév. Mes. de Carufel occupa la cure de Saint-Louis jusqu'au mois d'octobre mil huit cent soixante et treize, alors qu'il fut remplacé par Monsieur l'abbé Charles Bellemare, aujourd'hui chanoine titulaire de l'évêché des Trois-Rivières et curé de l'importante paroisse de Sainte-Geneviève de Batiscan.

Le Révérend M. Bellemare demeura à Saint-Louis jusqu'au mois d'octobre mil huit cent soixante et quinze.

M. l'abbé Bellemare desservait, en même temps que Saint-Louis, la paroisse naissante de Sainte-Anne du Sault, où il se rendait durant la semaine, une fois par mois ; c'était dans le temps de l'exploitation, à